	<b>Protocole d'orientation des patients chroniques vers les équipes formées en ETP dans le cadre de leur parcours de soins</b>	<b>Version n°1 – 13/09/2021</b>
---	--	---------------------------------

<b><u>Date de création</u></b>	13/09/2021
<b><u>Date de validation</u></b>	
<b><u>Structure porteuse du protocole</u></b>	CPTS Grand Douai
<b><u>Groupe de travail</u></b>	Pharmacienne / co-présidente : Saliha Grévin Infirmière : Nathalie Saget Médecin généraliste : Robert Valensi Coordinateur : David Peuvrel
<b><u>Liste des professionnels et/ou structures et/ou services impliqués</u></b>	Tous les professionnels médicaux et paramédicaux exerçant sur les 21 communes de la CPTS Grand Douai
<b><u>Objectif général</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer l'accompagnement et le suivi des patients chroniques dans leur parcours de soins</li> <li>- participer à l'amélioration de la santé du patient, à sa qualité de vie et à celle de ses proches.</li> <li>- aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique.</li> <li>- « Aider les patients à prendre soins d'eux-mêmes en favorisant leur implication dans les décisions et les actions relatives à leur santé »(Brigitte Sandrin)</li> </ul>
<b><u>Objectifs secondaires</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la coordination territoriale de l'éducation thérapeutique du patient</li> <li>- Permettre aux patients chroniques de mieux appréhender leur parcours de soins</li> <li>- Sensibiliser l'ensemble des professionnels de santé du territoire à l'éducation thérapeutique du patient.</li> </ul>
<b><u>Objectifs opérationnels</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux patients en rupture de parcours dans le contexte pandémique de réintégrer ce dernier</li> <li>- Permettre aux patients chroniques d'intégrer un parcours de soins</li> </ul>
<b><u>Population cible</u></b>	Les patients atteints de maladies chroniques telles que : diabète, obésité infantile, broncho-pneumopathies obstructives, maladies cardio-vasculaires
<b><u>Mise en œuvre</u></b>	<p style="text-align: center;"><b>1- Contexte/ constats</b></p> <p>Depuis le début de l'épidémie COVID 19, sur tout le territoire français, des personnes renoncent à adresser leurs besoins de santé entraînant des ruptures dans le parcours de soins et des risques de complications évitables, notamment pour les malades chroniques. Par ailleurs, s'ajoute aux complications liées aux ruptures de parcours, les troubles</p>



**Protocole d'orientation des patients chroniques vers les équipes formées en ETP dans le cadre de leur parcours de soins**

**Version n°1 – 13/09/2021**

comportementaux liés au confinement au regard de l'alimentation et de l'activité physique qui ne sont pas sans conséquences pour les patients chroniques. (COVIPREV : étude Santé Publique France)

Le territoire de la CPTS Grand Douai ne fait pas l'exception face à cette situation.

Des pathologies chroniques telles que le diabète concernant 7661 patients sur le territoire de la CPTS Grand Douai( dont le taux est supérieur à celui de la France de 1.4%) est un exemple parmi d'autres nous révélant la nécessité de veille et de prise en charge des patients chroniques en début de parcours de soins ou en difficulté au regard de leur parcours de soins dans ce contexte pandémique. (cf : diagnostic territorial REZONE CPTS Grand Douai)

Toutefois, la CPTS compte parmi ses acteurs des équipes de professionnels de santé formés à l'éducation thérapeutique du patient (ETP).

L'ETP, en tant que maillon de la chaîne du parcours de soins du patient chronique pourrait favoriser la réintégration dans un parcours de soins des patients en rupture depuis le début de la pandémie ou favoriser l'entrée dans un parcours de soins des nouveaux patients chroniques.

La coordination territoriale impulsée par la CPTS Grand Douai pourra permettre aux professionnels de santé d'identifier les patients chroniques nécessitant de l'ETP ainsi que de les orienter vers les équipes compétentes. Par ailleurs, le processus d'identification et d'orientation fera l'objet d'un protocole élaboré par la CPTS Grand Douai dans l'optique d'homogénéiser et sécuriser les pratiques.

Cependant, la pratique de l'ETP reste encore trop peu connue sur le territoire, tant par les patients que sur les professionnels de santé.

**2- Information auprès des acteurs de santé du territoire :**

Un travail de communication ainsi que de sensibilisation auprès des professionnels de santé est à prévoir en amont sur le territoire dans le but de développer la formation des professionnels de santé à l'ETP et de permettre de développer la coordination territoriale de l'ETP et de ses différents programmes entre les équipes de ville et les établissements de santé et associations.



**Protocole d'orientation des patients chroniques vers les équipes formées en ETP dans le cadre de leur parcours de soins**

**Version n°1 – 13/09/2021**

Un travail de recueil des besoins en santé est également à prévoir afin que les équipes en place adaptent les programmes en ETP en conséquence.


**3- Modalités et outils de coordination**

- **La messagerie sécurisée** permettra aux professionnels de santé de communiquer directement avec un professionnel d'une équipe d'ETP s'il l'a d'ores et déjà identifiée.
- **La plateforme** téléphonique / numérique de la CPTS Grand Douai assurera la liaison entre les professionnels de santé, les coordinateurs en ETP de chaque équipe et les patients.
- **Le protocole** d'orientation des patients chroniques vers les ateliers d'ETP cadre et sécurise le processus.
- **Un courrier d'information** contenant les différents bilans et évaluations destinés aux médecins traitants.
- **La convention partenariale** entre la CPTS et les établissements de santé ou associations proposant des ateliers ETP susceptibles de compléter le parcours de soins des patients si nécessaire.


**4- Orientation vers les équipes formées en ETP**

- **Rôle de l'Opérateur(trice) du centre d'appel de la CPTS Grand Douai dans l'orientation :**

- Reçoit la demande d'un professionnel de santé du territoire de la CPTS d'orientation vers une équipe ETP pour son patient ou d'un patient avec l'accord du médecin traitant de participer à des ateliers d'ETP.
- Contacte le référent ETP d'une des équipes et le met en relation avec le patient concerné afin d'organiser un premier RDV pour effectuer le bilan éducatif partagé et intégrer un programme.
- **Rôle du professionnel de santé dans l'orientation :**
- Identifie un patient nécessitant l'intégration à des séances d'ETP

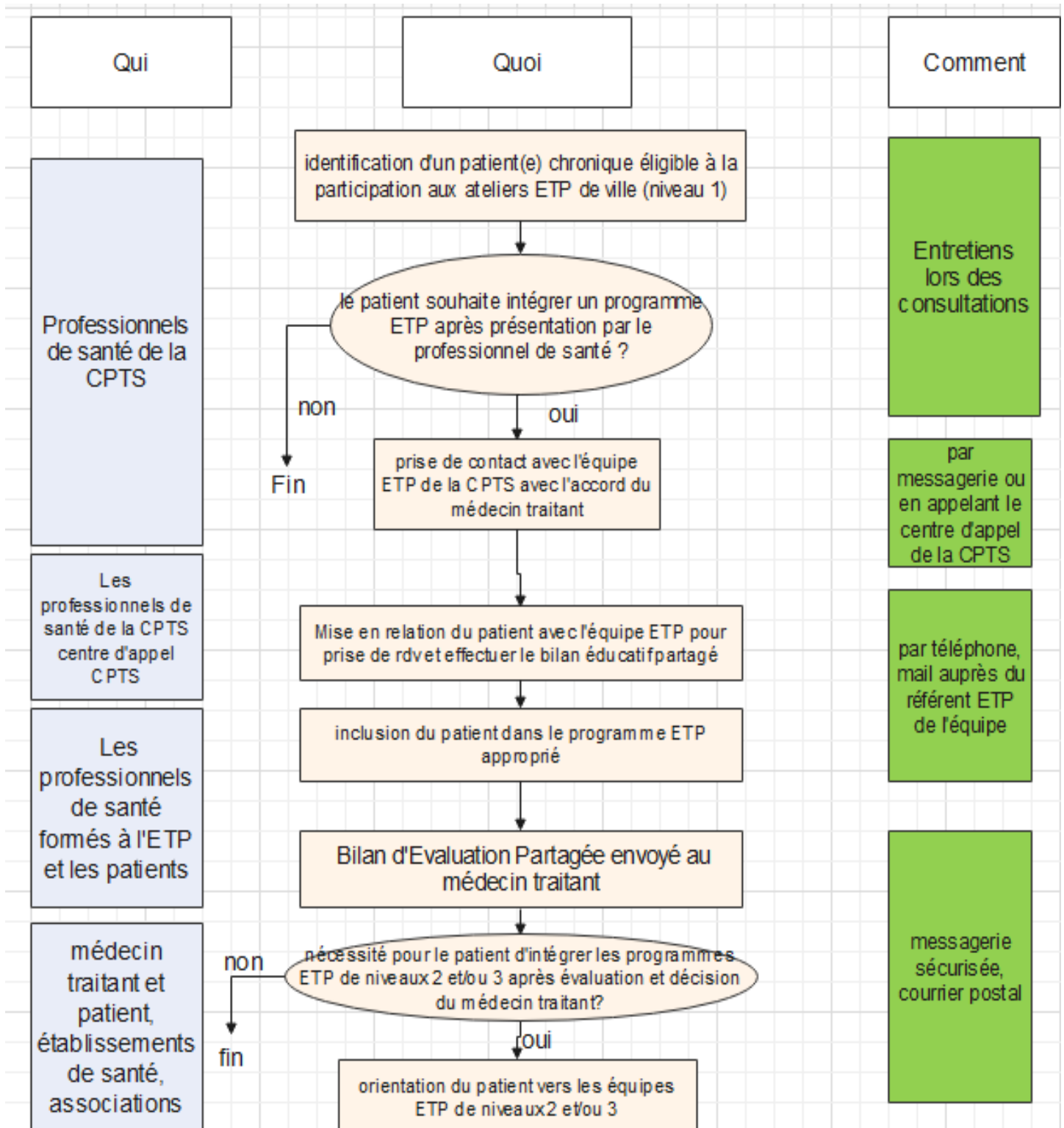
	<p align="center"><b>Protocole d'orientation des patients chroniques vers les équipes formées en ETP dans le cadre de leur parcours de soins</b></p>	<p align="center"><b>Version n°1 – 13/09/2021</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informe son patient chronique de l'existence des ateliers ETP et l'invite à intégrer le programme ETP adapté.</li> <li>- Si médecin traitant, délivre l'accord écrit au patient pour intégrer les ateliers d'ETP en rapport avec sa pathologie.</li> <li>- Si professionnel de santé non médecin traitant, informer le patient de l'obligation d'avoir le consentement écrit du médecin traitant permettant l'intégration aux ateliers ETP.</li> </ul> <p><b>5- <u>Suivi des patients chroniques orientés vers l'ETP</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acteurs entrant dans l'orientation des patients chroniques vers les séances d'ETP sur le territoire : tous les professionnels de santé de la CPTS Grand Douai, établissements de santé, associations.</li> <li>- Apport d'informations relatives au patient auprès du médecin traitant par le biais de bilans éducatifs partagés avant les séances d'ETP et d'évaluations partagées après les séances d'ETP ; informations envoyées par mail ou voie postale.</li> <li>- Après évaluation partagée entre le patient et l'équipe ETP de ville, décision du médecin traitant de proposer au patient d'intégrer des ateliers ETP de niveau 2 ou 3 respectivement au sein de la plateforme santé du Douaisis ou en établissement de santé (CH Douai) si nécessaire.</li> </ul>	
<p><b><u>Indicateurs de processus et de résultats</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de demande d'orientation auprès du centre d'appel de la CPTS Grand Douai</li> <li>• Nombre d'orientation réalisées /an via la plateforme téléphonique - numérique de la CPTS Grand Douai</li> <li>• Nombre de professionnels de la CPTS impliqués dans le processus d'orientation vers les ateliers ETP par rapport au nombre total de professionnels de santé adhérents.</li> <li>• Répartition des professionnels impliqués sur le territoire (21 communes)</li> <li>• Nombre de prise en charge de patients atteints de pathologies chroniques identifiés comme prépondérantes selon le diagnostic REZONE<sup>1</sup> de la CPTS Grand Douai par rapport au nombre de</li> </ul>	


<sup>1</sup> Prévalence des Pathologies dans la population consommatrice du territoire de la CPTS Grand Douai : Diabète, Cancers, maladies cardio-vasculaires.

	<p align="center"><b>Protocole d'orientation des patients chroniques vers les équipes formées en ETP dans le cadre de leur parcours de soins</b></p>	<p align="center"><b>Version n°1 – 13/09/2021</b></p>
---	--	---

	<p align="center">patients total de patients chroniques des pathologies respectives.</p>
<p><b><u>Liste des documents associés</u></b></p>	<p>Annexe 1 : Logigramme</p>
<p><b><u>Liste des sources documentaires et références</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic territorial de santé de la CPTS Grand Douai / outil Rezone de la CPAM</li> <li>• <a href="https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/coviprev-une-enquete-pour-suivre-l-evolution-des-comportements-et-de-la-sante-mentale-pendant-l-epidemie-de-covid-19">https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/coviprev-une-enquete-pour-suivre-l-evolution-des-comportements-et-de-la-sante-mentale-pendant-l-epidemie-de-covid-19</a></li> </ul>
<p><b><u>Lieu de consultation d'un protocole</u></b></p>	<p>Diffusion du protocole par mail et par papier (application PLEXUS/ site internet / accès sécurisé)</p>
<p><b><u>Liste des professionnels adhérents au protocole</u></b></p>	<p>Les professionnels de santé de la CPTS, les établissements de santé, associations proposant des ateliers ETP</p>
<p><b><u>Mode de validation du protocole</u></b></p>	<p>Référents de la mission relative au parcours de soins de la CPTS Grand Douai</p>

**Annexe 1: Logigramme : protocole d'orientation des patients chroniques vers les équipes formées à l'ETP dans le cadre de leur parcours de soins :**



	<p><b>Protocole d'orientation des patients chroniques vers les équipes formées en ETP dans le cadre de leur parcours de soins</b></p>	<p><b>Version n°1 – 13/09/2021</b></p>
---	---	--

Signatures des professionnels de santé ayant participé à l'élaboration du protocole :